

Extrait du procès-verbal

Séance du : 8 novembre 2021
Présidente : Mme Valérie MAUSNER LEGER
Rapport sur : Rapport-préavis N° 2021/7
Rapporteur : M. Alexandre DUPUIS

LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

vu le rapport-préavis N° 2021/7 concernant le Parc Perdtemps : Demande d'un crédit d'études de CHF 870'000.- TTC pour le développement du projet « Pleine Terre » et pour l'organisation d'un atelier créatif pour le secteur Usteri – Saint-Jean, et réponse à la motion de M. le conseiller communal Patrick Buchs et consorts intitulé « Ne perdons pas de temps à Perdtemps »,

ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

1. de prendre acte de l'avancement du projet Perdtemps et de sa feuille de route ;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 870'000.- TTC pour les mandats d'étude et le mandat d'assistance du maître d'ouvrage (AMO) relatifs à la prochaine phase du développement du projet Pleine Terre, et pour l'organisation d'un atelier créatif pour le secteur Usteri – Saint-Jean ;
3. de prélever un montant de CHF 340'000.- sur le fonds de réserve N° 9282.01 - *Parking et contribution compensatoire du stationnement* ;
4. de porter le solde en augmentation du compte N° 9143.20 - *Dépenses du patrimoine administratif*, dépense amortissable en 5 ans ;
5. de prendre acte de la réponse à la motion de M. le conseiller communal Patrick Buchs et consorts intitulé « Ne perdons pas de temps à Perdtemps ».

Les conclusions du rapport-préavis sont acceptées par 71 oui, 4 non et 12 abstentions.

Pour extrait conforme levé le 9 novembre 2021.

l'attestent

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON

La Présidente :

La Secrétaire :

